

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: **Atelier d'Architecture Max Thuillière Sàrl en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 13.12.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **31.01.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Max Thuillière, avenue du Grammont 11, 1007 Lausanne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Pierre Philippe Courvoisier & Sonia Fenu-Vallotton, notaires

1040 Echallens

(00791106)